

Le Mot du Directeur Général de l'ACM

Dans notre dernier numéro du baromètre de la microfinance, nous avons publié les premiers résultats de notre double analyse rétrospective, qui a porté sur les opérations de report des échéances de remboursement, que les IMF SA ont réalisées mensuellement au profit de leurs clients entre mars et août 2020, en application de la note ACM n° 26. La première analyse s'est intéressée au suivi des indicateurs de risque afférents à l'encours de chaque génération mensuelle de microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire, alors que la deuxième, s'est focalisée sur les mêmes indicateurs de risque mais qui se rapportent à l'encours global cumulé des mêmes microfinancements.

Les premiers résultats que nous avons publiés ont permis d'appréhender l'évolution de tous les indicateurs de risque jusqu'au mois de septembre 2020 et c'est ainsi que nous nous proposons à travers le présent numéro de notre baromètre, de communiquer les nouveaux résultats de notre analyse en présentant l'évolution des mêmes indicateurs de risque jusqu'au 31 décembre 2020, une évolution qui a permis de montrer principalement que le PAR 30 global des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire, s'est inscrit en hausse au cours du dernier trimestre 2020 en passant de 0,94 % au 30 septembre à 3,94% au 31 décembre, soit une valeur supérieure à celle du PAR 30 global des IMF SA qui s'est établi à cette même date à 1,86%.

Les générations des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire au cours des mois de mars, avril et août 2020, ont vu leurs PAR 30 s'établir respectivement à 9,59 %, 5,66% et 10,25% au terme de l'année 2020 contre une valeur inférieure à 3 % pour chacune des autres générations. Cette situation n'est point préoccupante car la majorité des opérations de report relèvent de la génération du mois de mai 2020 qui a accaparé à elle seule à la fin de l'année 2020, 56% de l'encours global des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire. En effet, le PAR 30 de cette génération s'est établi au terme de l'année écoulée, à 1,65% contre une valeur de PAR 30 global pour l'ensemble des IMF SA de 1,86%.

La tendance haussière du PAR 30 global des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire et du PAR 30 des générations des mois de mars, avril et août, n'est pas imputable uniquement aux difficultés de remboursement rencontrées par les clients suite à l'aggravation de la crise sanitaire due à la 2^{ème} vague du coronavirus, mais aussi à la diminution progressive des encours, aussi bien global que par génération, des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire.

Secteur de la microfinance en Tunisie

Conformément aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 05-11-2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014

7 IMF SA sous forme de Société Anonyme

ENDA Tamweel | TAYSIR
Microfinance | BAOBAB Tunisie
| ADVANS Tunisie | CFE Tunisie
| ZITOUNA Tamkeen | EL AMEL
de Microfinance

184
Agences

2 IMF-AMC sous forme associative

ASAD Tamweel | AKDI

06
Agences

287 Associations de microcrédits (AMC)

Loi N° 99-67 du 15 juillet 1999 relative aux microcrédits accordés par les associations

181 AMC (y compris ASAD Tamweel et l'AKDI) ayant bénéficié durant l'année 2020 d'un financement de la BTS. Néanmoins, hormis les 2 AMC mentionnées ci-dessus, toutes les autres sont tenues de se conformer aux dispositions du décret-loi n° 2011-117 du 5 novembre 2011, tel que modifié par la loi n° 2014-46 du 24 juillet 2014.

Données du secteur :

Au 31/12/2020 : 675 090 clients actifs pour un portefeuille de 1 600,1 millions TND

Au 31 décembre 2020, le nombre de clients actifs des IMF (SA et AMC) et leurs encours se sont établis respectivement à 675 090 clients et 1600,1 millions TND contre 639 242 clients et 1 305,2 millions TND une année auparavant, enregistrant deux taux de croissance annuels respectifs de 5,6% et 22,6%. Le montant de l'encours moyen par client actif a enregistré une augmentation de 16,1% durant la même période en passant de 2042 TND à 2 370 TND. L'encours des microcrédits accordés par les IMF SA s'est accru de 26% contre seulement 9,3% pour les AMC et représente au 31-12-2020, 81,8% de l'encours total du secteur de la microfinance contre 79,5% une année auparavant.

Les décaissements des IMF (SA et AMC) ont atteint 1 402,6 millions TND durant l'année 2020 contre environ 1 395,1 millions TND au titre de l'année 2019, enregistrant ainsi une légère augmentation de 0,5%, contrairement aux décaissements en nombre qui ont connu un repli de 13,7% entre les années 2019 et 2020 en passant de 476,3 mille crédits à 411,1 mille crédits.

La part des hommes dans la valeur totale des microcrédits décaissés par les IMF (SA et AMC) est passée de 53,9% durant l'année 2019 à 55,2% durant l'année 2020, tandis que la part des femmes a continué à baisser depuis l'année 2016 pour s'établir au terme de l'année 2020 à 44,8%. En effet, en 2020 environ 774 millions de TND correspondant à 189 475 crédits ont été alloués à des hommes opérant dans tous secteurs confondus, par contre les femmes ont bénéficié de 628,6 millions de TND soient 221 630 crédits, représentant 53,9% du nombre total des microcrédits accordés. Le microcrédit moyen des femmes bénéficiaires s'est établi ainsi à 2 836 TND au 31-12-2020, et il est resté nettement inférieur à celui des hommes qui s'est élevé à 4 085 TND.

Population active du secteur de la microfinance

Secteur de la microfinance	31/12/2018		31/12/2019		31/12/2020 ²	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Clients actifs des IMF-SA	393 730	65,9%	422 737	66,1%	447 250	66,3%
Clients actifs des IMF-AMC ¹	240 184	40,2%	258 280	40,4%	274 828	40,7%
Clients croisés IMF(SA-AMC)	-36 861	-6,2%	-41 775	-6,5%	-46 988	-7,0%
Nb total clients actifs	597 053	100%	639 242	100%	675 090	100%
Encours des IMF-SA	793 985	76,4%	1 038 276	79,5%	1 308 318	81,8%
Encours des IMF-AMC	244 883	23,6%	266 946	20,5%	291 784	18,2%
Total encours (Milliards TND)	1 038 868	100%	1 305 222	100%	1 600 102	100%
Encours moyen / client (TND)	1 740		2 042		2 370	

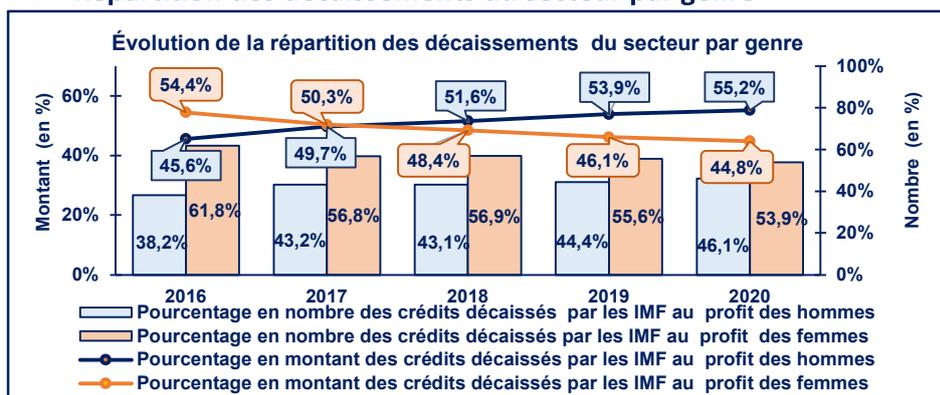
(1) Le nombre des clients actifs des IMF AMC inclut les personnes ayant obtenu des crédits avant janvier 2014 et qui sont encore titulaires d'un encours impayé.

(2) Données provisoires (avant audit des comptes)

Décaissements du secteur par catégorie d'IMF

Décaissements par catégorie d'IMF	2018		2019		2020	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
IMF SA / Décaissements en milliers TND	1 052 468	91,6%	1 291 778	92,6%	1 301 633	92,8%
IMF AMC / Décaissements en milliers TND	97 091	8,4%	103 297	7,4%	101 015	7,2%
Total des décaissements en milliers TND	1 149 559	100%	1 395 075	100%	1 402 648	100%
IMF SA / Décaissements en nombre	403 169	88,4%	424 608	89,1%	358 751	87,3%
IMF AMC / Décaissements en nombre	52 702	11,6%	51 710	10,9%	52 354	12,7%
Décaissements en nombre du secteur	455 871	100%	476 318	100%	411 105	100%

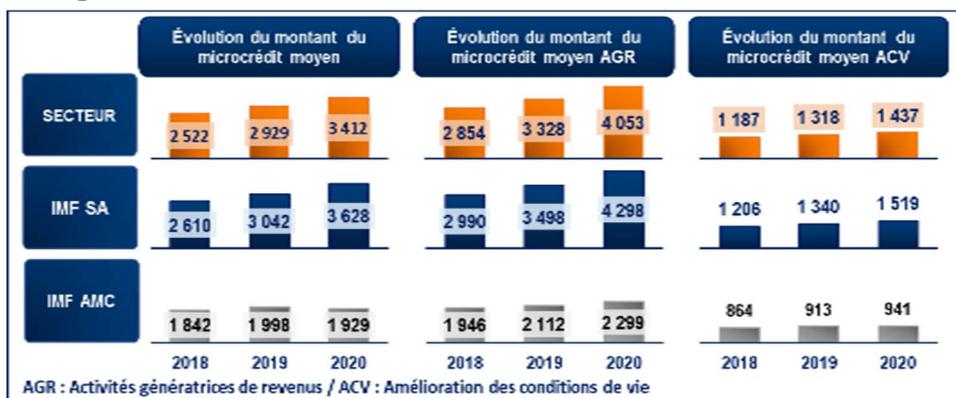
Répartition des décaissements du secteur par genre



► Microcrédit moyen par catégorie d'IMF

Le montant du microcrédit moyen du secteur s'est accru de 16,5% en passant de 2 929 TND à 3412 TND entre décembre 2019 et décembre 2020. Les montants moyens des microcrédits alloués aux activités génératrices de revenus et à l'amélioration des conditions de vie se sont établis respectivement à 4053 TND et 1437 TND au 31-12-2020.

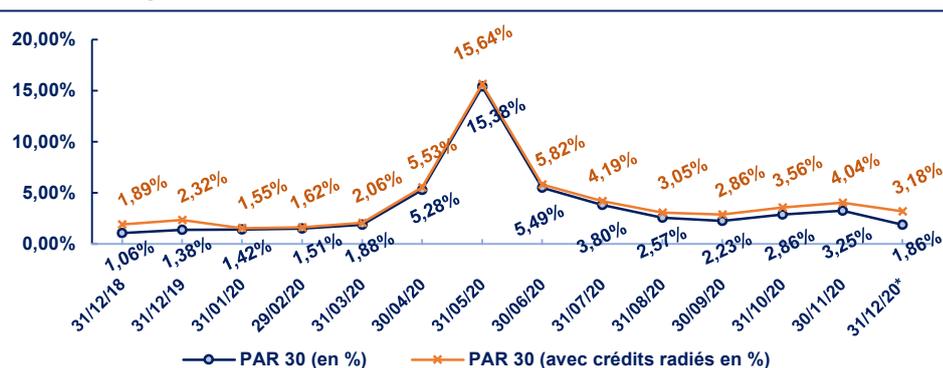
Entre les années 2019 et 2020, le montant moyen des microcrédits accordés par les IMF SA a enregistré une augmentation de 19,3% contre un repli de 3,4% pour celui des microcrédits accordés par les AMC. En effet, les montants des microcrédits moyens des IMF SA et des AMC sont passés respectivement de 3042 TND et 1998 TND en 2019 à 3628 TND et 1929 TND en 2020.



► Évolution de la qualité du portefeuille à risque des IMF SA

Le PAR 30 des IMF SA s'est établi à 1,86% au 31-12-2020 contre 1,38% et 15,38% respectivement au terme des mois de décembre 2019 et mai 2020. Cette amélioration est due à la reprise de la production et au parachèvement du traitement des opérations de report des échéances de remboursement, effectuées par les IMF SA au profit de leurs clients et dont les délais de paiement prévus initialement sont compris entre les 01 mars et 31 août 2020.

Le PAR 30 avec intégration des crédits radiés s'est élevé à 3,18% au 31-12-2020 contre 2,32% et 15,64% respectivement au terme des mois de décembre 2019 et mai 2020.



Données sur le report des échéances de remboursement

► Evolution du PAR 01 des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire

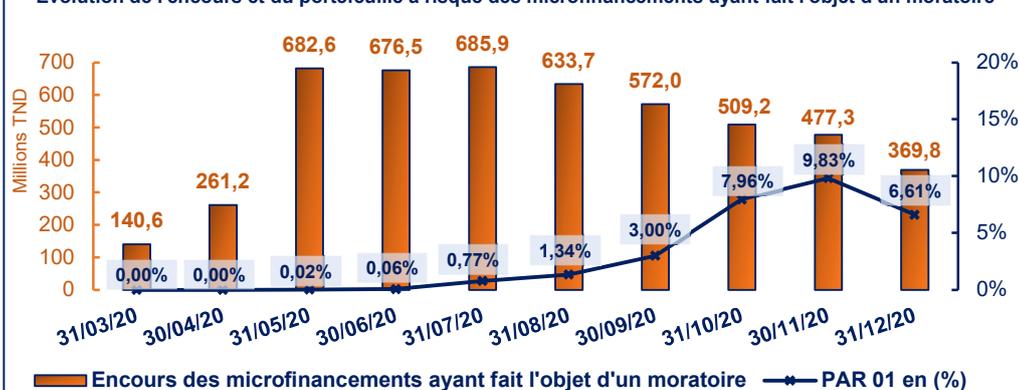
L'encours des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire s'est établi au terme de l'année 2020 à **369,8 millions TND** représentant **28,3%** de l'encours global des IMF SA.

Le PAR 01 des microfinancements ayant fait l'objet d'un report d'échéances de remboursement, a connu durant le dernier trimestre de l'année 2020, des valeurs nettement supérieures à celles du PAR 01 global des IMF SA, en raison notamment de l'aggravation de la crise sanitaire due à la 2^{ème} vague du coronavirus et aux mesures restrictives prises par le gouvernement. Néanmoins, après avoir atteint un pic de **9,83 %** au 30 novembre 2020 cet indicateur s'est contracté de 3,22 points de pourcentage pour s'établir un mois après à **6,61 %**.

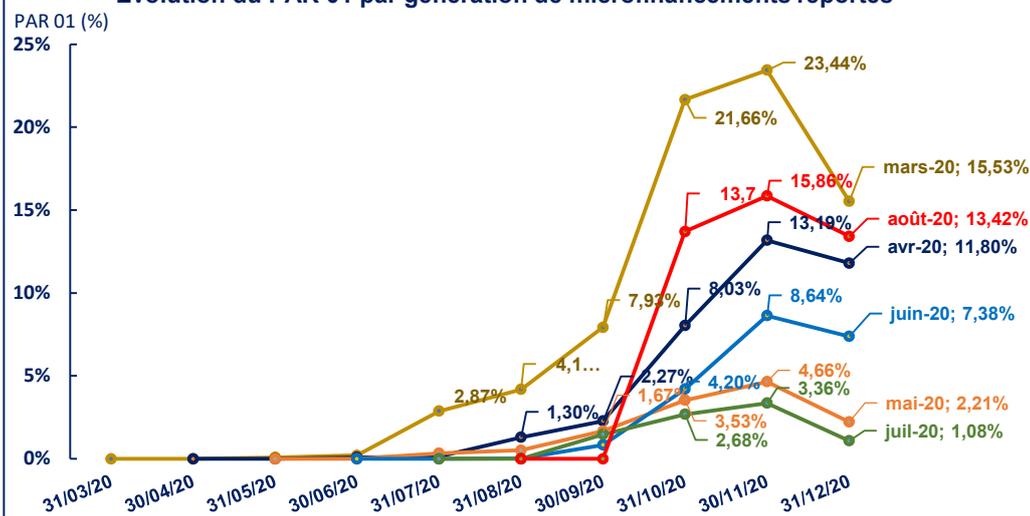
Au 31-12-2020, le PAR 01 des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire s'est élevé à environ 24,4 millions TND représentant **56,8%** du PAR 01 global des IMF SA qui s'est établi à cette même date à environ **43,1 millions TND**.

Le PAR 01 des trois premières générations des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire à partir des mois de mars, avril et mai 2020, se sont établis respectivement au 31-12-2020 à **15,53%**, **11,80%** et **2,21%**. Les encours de ces trois générations ont représenté au 31 décembre 2020 respectivement, **19,9%**, **18,4%** et **56%** de l'encours global à la même date, des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire.

Evolution de l'encours et du portefeuille à risque des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire



Evolution du PAR 01 par génération de microfinancements reportés

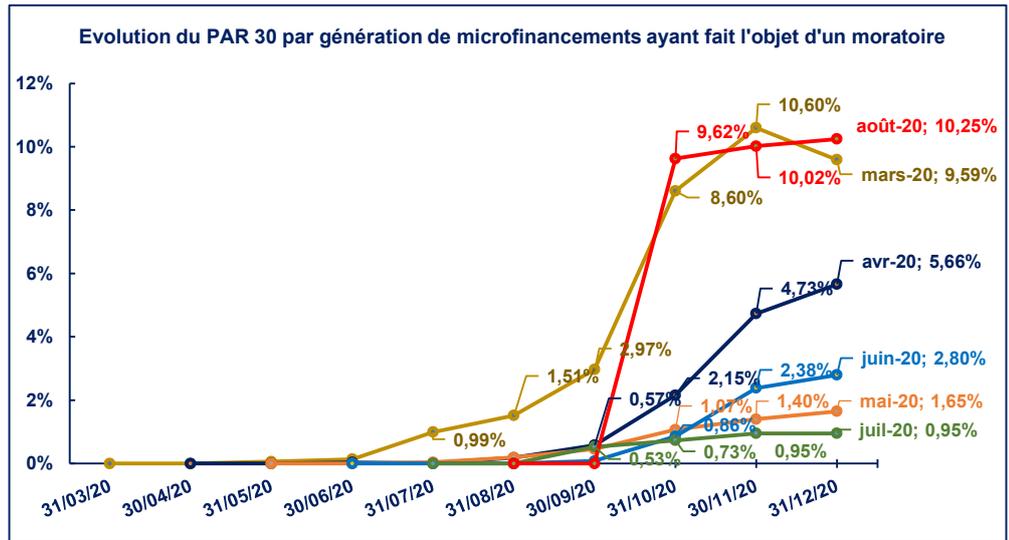
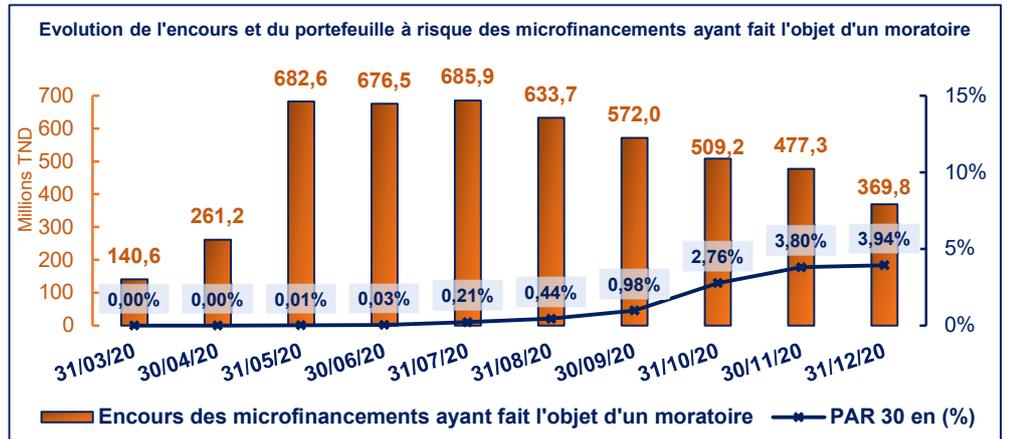


Evolution du PAR 30 des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire

Au 31-12-2020, le montant du PAR 30 des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire, s'est élevé à environ **14,6 millions TND** représentant **59,7%** du PAR 01 des mêmes microfinancements et environ **34,6 %** du PAR 30 global des IMF SA.

Le PAR 30 global des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire, s'est établi à **3,94%** au 31-12-2020 enregistrant ainsi une valeur nettement supérieure par rapport au PAR 30 global des IMF SA et celui des microfinancements n'ayant pas fait l'objet de moratoire, qui se sont établis respectivement à cette même date à **1,86%** et **1,04%**. La dégradation de cet indicateur durant le dernier trimestre de l'année 2020, n'est pas imputable seulement aux difficultés de remboursement rencontrées par les clients suite à l'aggravation de la crise sanitaire due à la 2^{ème} vague du coronavirus, mais aussi à la diminution progressive des encours, aussi bien global que par génération, des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire.

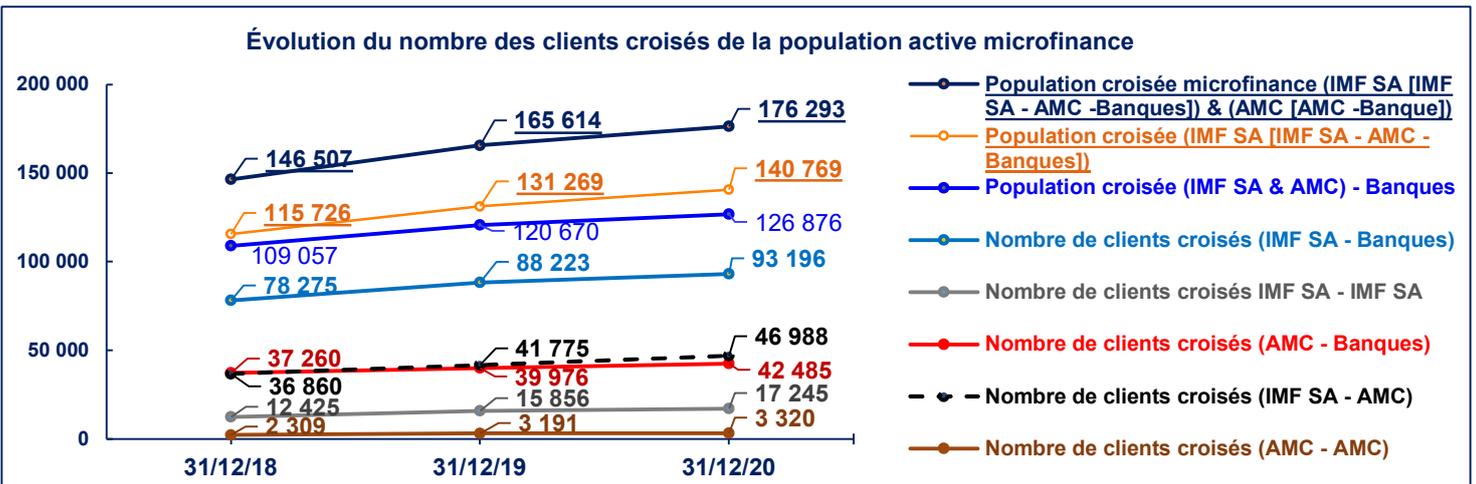
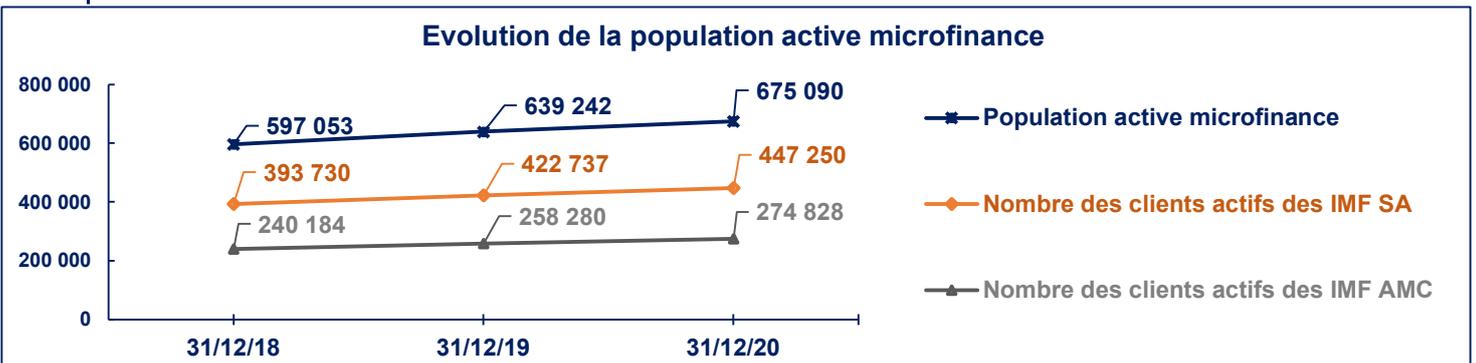
Le PAR30 de la génération des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire à partir des mois de mars, avril et août 2020, se sont établis respectivement à **9,59%**, **5,66%** et **10,25%** au 31-12-2020 contre une valeur inférieure à **3 %** pour chacune des autres générations de microfinancements. Cette situation n'est point préoccupante car la majorité des opérations de report relèvent de la génération du mois de mai 2020 qui a accaparé à elle seule à la fin de l'année 2020, **56%** de l'encours global des microfinancements ayant fait l'objet d'un moratoire. En effet, le PAR 30 de cette génération s'est établi au terme de l'année 2020, à **1,65%** contre une valeur de PAR 30 global pour l'ensemble des IMF SA de **1,86%**.



ANALYSE DE L'ENDETTEMENT CROISÉ DE LA POPULATION MICROFINANCE

Au 31/12/2020, **26,1%** de la population active microfinance ont plus d'un crédit auprès de plus d'une institution (IMF SA – AMC - Banques ou Sociétés de leasing...), soit **176 293** clients actifs.

Population des clients croisés du secteur de la microfinance



Le nombre des clients croisés (IMFSA - [IMFSA -AMC- Banques ou Sociétés de leasing] & AMC [AMC - Banques ou Sociétés de leasing] a enregistré une augmentation de **6,45 %**, en passant de **165 614 clients** au 31 décembre 2019 à **176 293 clients** au terme de l'année 2020. Cette population est composée de clients croisés sans doublons (IMF SA – IMF SA), (IMF SA- Banques), (IMF SA – AMC), (AMC- AMC) et (AMC- Banques)

Le nombre des clients croisés **IMF SA - Banques** s'est établi au 31-12-2020 à **93 196 clients** contre **88 223 clients** une année auparavant. L'encours de cette population s'est élevé au 31-12-2020 à environ **1 638,7 millions TND** et à **376 millions TND** respectivement auprès des banques et des IMF SA.

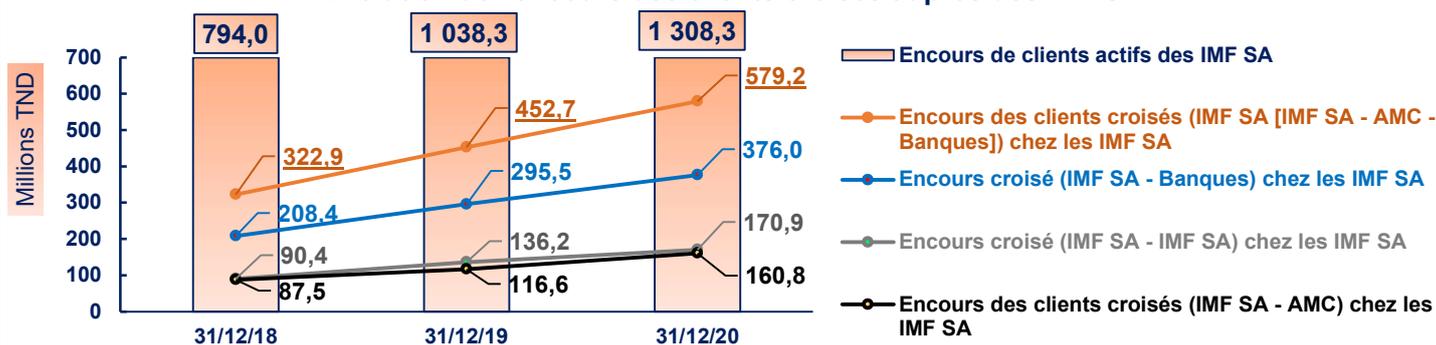
Le nombre des clients croisés **IMF SA - IMF SA** a enregistré une augmentation de **8,76%**, en passant de **15856 clients** au 31 décembre 2019 à **17245 clients** au terme de l'année 2020. Cette population représente au 31-12-2020, **3,86%** de l'ensemble des clients actifs des IMF SA détenant un encours d'environ **170,9 millions TND**, soit **13,06%** de l'encours des IMF SA.

Les travaux de fiabilisation des données des AMC sont assurés en permanence. L'analyse des données arrêtées par la BTS au 31-12-2020 et déclarées à la CRM a permis de faire ressortir les constats suivants :

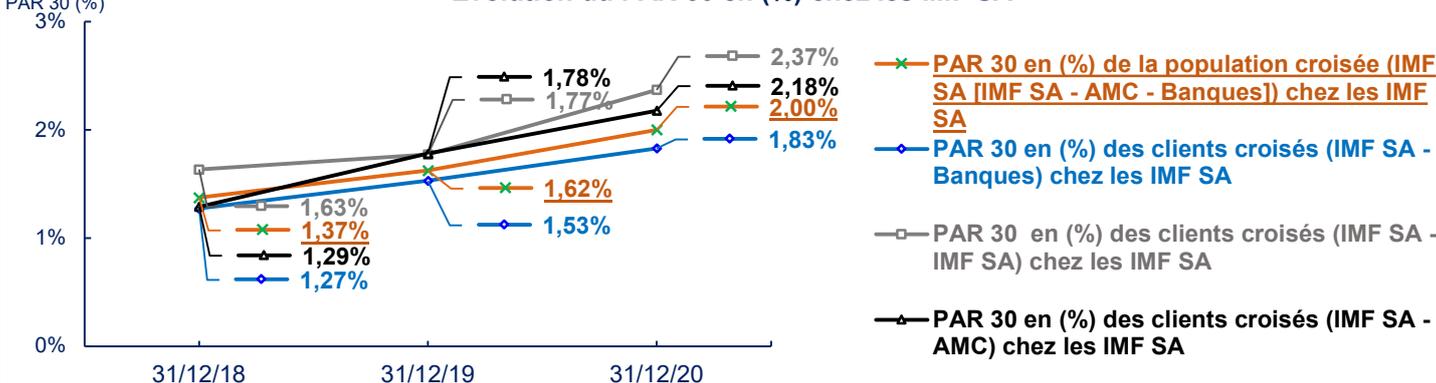
- ✓ **46 988 clients** représentant **17,10%** des clients des IMF AMC sont en même temps des clients des IMF SA. L'encours de ces clients auprès des IMF SA s'est élevé à environ **160,8 millions TND**.
- ✓ **42 485 clients** représentant **15,46%** des clients des IMF AMC sont des clients des banques et/ou des sociétés de leasing.... L'encours de ces clients auprès de ces dernières (banques et sociétés de leasing), s'est élevé à environ **569,4 millions TND**.
- ✓ **3 320 clients** représentant **1,21%** des clients des IMF AMC sont des clients croisés AMC-AMC. En une année, le nombre de ces clients s'est accru de **4.04%**.

Focus sur les clients croisés IMF SA - (IMF SA – AMC - Banques et sociétés de leasing ...)

Evolution de l'encours des clients croisés auprès des IMF SA



Evolution du PAR 30 en (%) chez les IMF SA

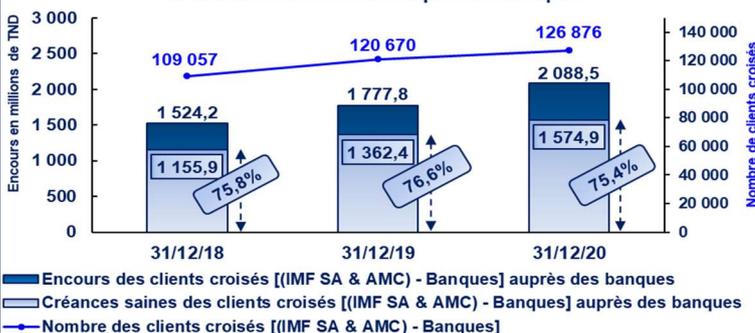


140 769 clients (sans doublons), soit **31,47%** des clients actifs des IMF-SA, sont en même temps clients des IMF SA et/ou des IMF AMC et/ou des banques et des sociétés de leasing... Ces clients détiennent **44,27%** de l'encours des IMF SA. Ce pourcentage a enregistré une augmentation de **1,54%** sur les douze derniers mois. Chez les IMF SA, la qualité du portefeuille de ces clients croisés s'est dégradée de **23,45%**. En effet, le PAR 30 de cette population est passé de **1,62%** au 31 décembre 2019 à **2%** au terme de l'année 2020.

Au 31 décembre 2020, les PAR 30 des clients croisés (IMF SA -IMF SA), (IMF SA - Banques et/ou des sociétés de leasing...) et (IMFSA -IMF AMC) se sont établis respectivement à **2,37%**, **1,83%** et **2,18%**.

Focus sur les engagements des clients croisés des [(IMF SA & AMC) - Banques] auprès des Banques

Evolution du nombre des clients croisés [(IMF SA & AMC) - Banques] et de leurs encours sains auprès des banques



Encours des clients croisés chez les banques

	Clients croisés (IMF SA & AMC) - Banques	Clients croisés (IMF SA - Banques)	Clients croisés (AMC - Banques)
31/12/20	2 088,5	1 638,7	569,4
31/12/19	1 777,8	1 384,5	483,9
31/12/18	1 524,2	1 146,8	455,3

(Unité: millions TND)

Le nombre des clients croisés (IMF SA & AMC) - Banques s'est établi au 31 décembre 2020 à **126 876 clients**. Leur encours chez les banques et les sociétés de leasing s'est élevé à cette même date à **2 088,5 millions TND** contre **1 777,8 millions TND** au 31-12-2019, enregistrant ainsi une augmentation de **17,5%**.

Au 31-12-2020, **75,4%** des engagements bancaires des clients microfinance sont des engagements sains. Ce pourcentage a enregistré une diminution de **1,6%** sur les douze derniers mois. En effet, ces engagements sains sont passés de **1 362,4 millions TND** à **1 574,9 millions TND** entre déc-19 et déc-